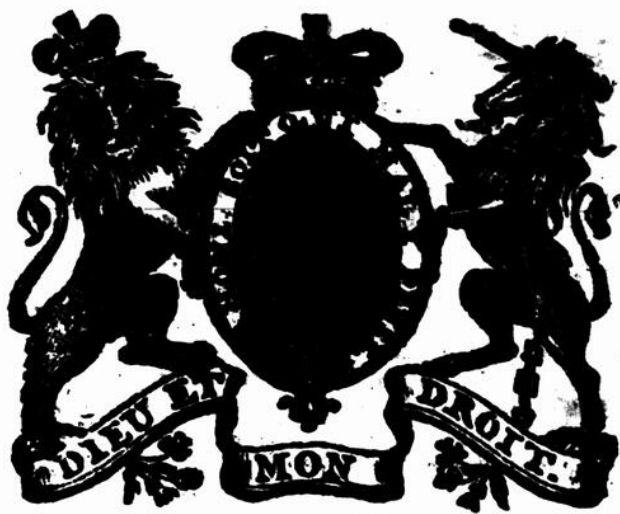


THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE QUEBEC.

THURSDAY, JULY 23, 1807.

JEUDI, 23 JUILLET, 1807.

LONDON, May 18.—The French succeeded lately in gaining possession of the heads of one of the canals near Dantzic, which would have considerably facilitated their operations if they could have retained it; but the garrison dislodged them from it, after a very severe and obstinate conflict. One of our gun-brigs, lately disguised as a merchantman, sailed up the Vistula, near Dantzic, and opened a heavy fire upon a French column, which immediately broke and fled in every direction, leaving behind them a great number of killed and wounded.

MAY 22.—We are happy to state that our commercial regulations with Russia which were likely to have been interrupted, owing to some mismanagement which it would be altogether needless to state, are in a fair way of being placed on a solid and permanent footing.

The war in Poland having nearly exhausted the stock of Provisions, we understand that Government is about to send up the Baltic, for the use of our allies, a large quantity of Irish bacon, and other articles of domestic consumption.

GOTTENBURGH, May 11.—This day the King sets out from Malmo, for Ystad, accompanied by the old General Toll, where they are going directly to embark for Stralsund. His Majesty intends to take the command of his army, which will in a short time be joined, according to the best information by 10,000 Prussian and 40,000 British troops, who are daily expected to arrive in the Baltic.

NORFOLK, July 2.

The Secretary of the Navy has ordered all the *Gun Boats* belonging to the United States, to be fitted for service with all possible dispatch.

We learn from Washington, that the United States schooner *Revenge*, is ordered to be immediately fitted for sea, and it is supposed will proceed to London, with dispatches, or an extraordinary envoy.—

BOSTON, July 13.

A vessel has arrived at Baltimore, which left Amsterdam the 26th May (eight days late) at which time there was no certainty of any battle having taken place between the French and Russian armies.

Extract of a letter from Baltimore, dated July 7.

“Letters are received in town, by this morning’s mail, from the seat of government, stating, That Commodore Douglas, of the British Squadron, at our Capes, had arrived at Washington, supported with pacific views.”

We understand, that orders have been received for all the Marine Officers in this and the neighboring States, to repair immediately to Portland, for the purpose of manning the Gun Boats in that harbour.

Mr. Erskine, the British Minister, was at New-York, when the outrage took place on the Chesapeake.—He immediately set off for Washington, and on the 6th passed through Philadelphia.

A Master of a coaster, from Norfolk, contradicts the accounts of the capture of a number of American vessels by the British Squadron there. He says they suffered them to pass unintercepted. He was on board the Chesapeake and Leopard, since the attack on the former; and relates the particulars of the attack; that a Court-Martial was assembled on board the Leopard for the trial of the men, taken from the Chesapeake, which they insisted on board the Leopard, were English mutineers.

Extract from a letter from Richmond, dated June 25.

“The Grand Jury have presented Gen. Jonathan Dayton, Comfort Talyer, General Smith, of Ohio, and Major Davis Floyd, of the Indian territory, for treason.

On the question, whether to find a bill for High Treason against general Wilkinson, the Grand Jury were equally divided, of course no bill was found.

Extracts of letters.—“Bail was offered for Burr, to the amount of 100,000 dollars, but was refused.

“When he got into his carriage to drive off to prison, he bowed, and said pleasantly, my friend will always find me a home, and I shall be glad to see them at all times.”

“A room is conveniently fitted up, and handsomely furnished for his accommodation.”

Extract from the Norfolk Ledger relating to the seamen taken from on board the Chesapeake.

In the month of March, the Halifax sloop of war, commanded by Lord Townshend, was lying in Hampton roads, and one of their boats with 4 men and a petty officer was sent on some duty. Being out of the reach of the guns of the Halifax, or being unobserved, the men rose upon the officer, and once threatened to throw him overboard, this however, they did not do but pulled for the shore, which they reached and proceeded for this place, where they entered with an Officer then engaged in the enlistment of men for the Chesapeake. A formal demand was made to have them delivered up. The civil authority refused to interfere, and the officer who had enlisted them did not think himself authorized to deliver them up without orders from his superiors. The case was represented we believe at Washington. They were not delivered up, and were believed to be on board the Chesapeake. We are confident that a representation of the case was made to the British Government, whose orders we apprehend were to take the men wherever they were to be found. Our readers will be informed that the Leopard arrived here only a few days since, and brought the orders of the Admiral at Halifax to take the men at all events and under any circumstances.

ANOTHER ACCOUNT.

A letter received from Washington, and published in the New-York papers, gives the following particulars:—

“Some time since, a recruiting officer at Norfolk enlisted three seamen for the Chesapeake, who were claimed as deserters by the British captain. A representation was made by Mr. Erskine, British minister, to our government. An enquiry was ordered, on which it appeared they were all American citizens, who had been impressed into the British service—of course they were not given up. The British captain law commodore Barron at Norfolk, and demanded the men. The Commodore answered that he knew of no such men—that “all his men were under the American flag, and would not be surrendered to any power whatever.” Nothing further passed on the subject until the wanton, unmanly and insulting attack.”

The following are the remarks of the Boston Repertory on the late affair. It appears that popular clamour has not prevailed so much in Boston as in the Southward.

Remote as we are from the scene, which must undoubtedly excite feelings of the strongest kind, we are naturally left to reflections. What will be the consequence? Is it every body’s mouth. Some are ready to say, that in the first stages of the business, Captain Barron was in fault, though all justify his refusing the demand of the men at sea. Others lay the entire blame on the British Captain or Admiral, and consider it an outrage which admits of no colour of defence. If in either case there be individual fault, that is, if either party has acted without the authority of his Government, we presume the most serious consequences are past. Proper satisfaction for individual outrage will be made. But from a consideration of many circumstances which have taken place, we fear there is scarcely room to indulge any such hope. Without presuming to fix, our intentions are correct, we give our readers such as seem to us most natural.

It is well known that Mr. Jefferson has long been a stickler for the principle, that our flag should be a guaranty to every person on board our vessels, Americans, foreigners and even deserters from men of war. It is fully believed that he instructed his minister in London to have an article to this effect inserted in the

LONDRES, Mai 18.

Les François réussirent dernièrement, à s'emparer de l'embouchure d'un des canaux près de Dantzic, ce qui auroit considérablement facilité leurs opérations s'ils eussent pu la garder; mais la garnison les en a délogés, après un combat terrible et longtemps disputé. Un de nos brigs armés se déguisa dernièrement en vaisseau marchand, remonta la Vistule près de Dantzic, et fit un feu terrible sur une colonne Française qui fut rompue en un instant, et se dispersa de tout côté, laissant derrière elle un grand nombre de morts et de blessés.

22 Mai. Nous avons le bonheur d'assurer que nos communications commerciales avec la Russie, qui ont été sur le point d'être interrompues, par quelque mauvaise conduite, qu'il seroit inutile de rapporter, prennent une tournure qui les mettra sur un pied solide et durable.

La guerre dans la Pologne ayant presque épuisé le fond des provisions, nous apprenons que le gouvernement doit envoyer dans la Baltique, pour l'usage de ses alliés, une grande quantité de lard d'Irlande, et d'autres articles de consommation domestique.

GOTTENBURG, 11 Mai. Le Roi part aujourd'hui de Malmo, accompagné du vieux Général Toll, pour Ystad, où ils vont en droite ligne pour s'embarquer pour Stralsund. Sa Majesté se propose de prendre le commandement de l'armée, qui doit être jointe, suivant les meilleures informations par 100,000 Prussiens et 40,000 hommes de troupes Angloises qu'on s'attend de jour en jour de voir arriver dans la Baltique.

NORFOLK, 2 Juillet.

Le Secrétaire de la marine a ordonné que toutes les chaloupes canonnières appartenantes aux Etats Unis, soient équipées pour le service avec toute la dépêche convenable.

Nous apprenons de Washington que la goëlette des Etats Unis, la *Revenge*, a ordre d'être équipée pour la mer; et on suppose qu'elle ira à Londres avec des dépêches, sur une mission extraordinaire.

BOSTON, 13 Juillet.

Il est arrivé un bâtiment à Baltimore, qui laissa Amsterdam le 26 Mai (huit jours plus récent) auquel tems il n'y avoit aucune certitude qu'il y eut eu quelque bataille entre les armées Française et Russe.

Extrait d'une lettre de Baltimore, en date du 7 Juillet, 1807.

“On a reçu en ville par la maille de ce matin, des lettres du siège du Gouvernement, annonçant que le chef d'escadre Douglas, de l'escadre Britannique, à nos Caps, étoit arrivé à Washington, et on supposoit, avec des vues pacifiques.”

Nous apprenons que des ordres ont été reçus dans cet état et les Etats voisins par tous les officiers de marine de se rendre immédiatement à Portland, afin d'armer les chaloupes canonnières dans ce havre.

Mr. Erskine, le ministre britannique, étoit à New York, lorsque l'outrage fut commis sur le Chesapeake. Il partit aussitôt pour Washington, et passa le 6 par Philadelphie.

Le maître d'un cotier de Norfolk contredit la nouvelle de la capture d'un vaisseau américain par l'escadre Britannique à cette place. Il a été à bord du Chesapeake et du Leopard, depuis l'attaque sur le premier; et cite les particularités de l'attaque; qu'une cour martiale fut assemblée à bord du Leopard pour faire le procès aux hommes pris à bord du Chesapeake, qu'on soutenoit à bord du Leopard, être des mutins Anglois.

Dernières nouvelles de Richmond.—Nous venons de voir une lettre en date du 24, qui informe que les Grands Jurés avoient ce jour introduit des Bills pour Haute trahison contre les personnes suivantes, savoir: le Général Jonathan Dayton, John Smith, (Sena-teur de Ohio), le major Israel Smith (comté de Cayuga) Comfort Talyer et David Hoyd. Les grands Jurés sont congédiés.

Sur la question savoir, si on trouveroit Bill pour haute trahison contre le général Wilkinson, les grands jurés se divisèrent également, en conséquence il ne fut trouvé aucun Bill.

Extraits de lettres “On a offert pour surr des cautoins, jusqu'à la somme de £100,000, mais on les a refusées.

“Lorsqu'il embarqua dans sa voiture pour être mené à la prison, il fit un salut, et dit plaisamment, mes amis me trouveront toujours chez moi, et je serai flatté de les voir en tout tems.

“On a arrangé une chambre convenablement, qui est joliment meublée, pour le recevoir.

Extrait du Norfolk Ledger concernant les matelots pris à bord du Chesapeake.

Dans le mois de Mars la corvette Halifax commandée par le Lord Townshend, étoit dans Hampton Roads, et une de ses chaloupes avec quatre hommes et un bas officier fut envoyé pour quelque service. Dès qu'ils furent hors de la portée du canon de la Halifax, ou n'étant pas observés, ils s'élevèrent contre l'officier et le menacèrent de le jeter hors de bord; cependant ils ne le firent pas, et ramerent vers le rivage qu'ils atteignirent, et s'avancèrent vers cette ville, où ils s'engagerent à un officier qui engageoit des matelots pour la Chesapeake. Il fut fait une demande formelle pour les faire rendre. L'autorité civile ne voulut pas s'en mêler, l'officier qui les avoit engagés ne se crut pas autorisé de les rendre sans ordres de ses supérieurs. Nous pensons que le cas fut représenté à Washington. Ils ne furent pas rendus, et on pensa qu'ils étoient à bord de la Chesapeake. Nous sommes certains que le cas fut représenté au Gouvernement Britannique, dont nous sommes sur que les ordres furent de prendre ces hommes par tout où ils pourroient être trouvés. Nos lecteurs seront informés que le Leopard n'arriva que quelques jours après, et apporta de l'Amiral à Halifax des ordres de prendre les hommes à tout événement, et sous quelques circonstances que ce fut.

AUTRE EXTRAIT.

Une lettre reçue de Washington, et publiée dans les papiers de New York, donne les particularités suivantes:

“Il y a quelque tems, un officier recrutant à Norfolk engagea trois matelots pour le Chesapeake, qui furent réclamés comme déserteurs par le capitaine anglois. Il fut fait une représentation à notre Gouvernement par Mr. Erskine, le ministre Anglois. Il fut ordonné une enquête, d'après la quelle il parut qu'ils étoient tous des citoyens Américains, qui avoient été pressés dans le service Britannique; en conséquence ils ne furent point rendus. Le capitaine anglois vit le chef de l'escadre Barron à Norfolk, et demanda les hommes. Le chef de l'escadre répondit qu'il ne connoissoit point de semblables hommes, que tous ses matelots étoient sous le pavillon Américain, et ne seroient rendus à aucun pouvoir quelconque. Il ne se passa rien de plus sur le sujet jusqu'à l'attaque cruelle, barbare et insultante.”

Ce qui suit sont les remarques du Repertory de Boston sur la dernière affaire. Il paroît que la clameur publique n'a pas été aussi forte à Boston que dans le Sud.

Eloignés comme nous sommes de la scène qui doit indubitablement exciter des sensations de la plus forte espèce, nous sommes naturellement laissés à des réflexions. Quelles en seront les conséquences? est ce que chacun a dans la bouche. Quelques uns sont prêts à dire, que dans les principes de l'affaire, le Capitaine Barron avoit tort, quoique tout justifie son refus de la demande des hommes en mer. D'autres mettent tout le blâme sur le Capitaine ou Amiral Anglois; et considèrent la chose comme un outrage qui n'admet aucune espèce de défense. Si dans l'un ou l'autre cas, il y a une faute individuelle, c'est-à-dire, si l'un ou l'autre parti

treaty. It is well known that the English Government had claimed a right to its own subjects, except within the jurisdiction of a foreign power. A ship of war, we believe, has always been acknowledged an exception to the right of search. Certainly Mr. Adams considered it so, and his rule of conduct for American commanders of armed ships, had hitherto been respected. It is well known that our ministers could not effect a general concession of the kind in question, and sent home a treaty without it—that this was urged as a material objection to the treaty when it was rejected. We are therefore induced to suppose that in the late unhappy affair, none of the individuals concerned have taken any responsibility upon themselves. That the captain of the Leopard has commenced a line of conduct which will be pursued, though probably the particular circumstances of this case were not contemplated: and that Commodore Barron has likewise had the authority of our government for the part he has sustained. We are then at issue, with respect to the principal, and if so, power must determine the dispute.

But is it possible the English will claim the right of searching our ships of war? We presume not. It certainly can never be allowed, while we have any pretensions to sovereignty. How then will the assault on the Leopard result from the principle the English claim? It is probable this will be said. The captain of the Leopard did not ask the privilege of searching the Chesapeake in quest of aliens. He will say four men had deserted from the Melampus, and were known to be on board the Chesapeake. That while on shore, and within the jurisdiction of the United States, Commodore Barron was made acquainted with the fact, and still kept his men. That Captain Barron's going to sea did not create a right, which he had not on shore. That had he fallen in with the Chesapeake at sea, he should never have presumed that he had the property of the British nation on board, nor have imagined himself justified in making the inquiry, but that the fact had been ascertained on shore and the property withheld. That he had availed himself of the privilege of a common jurisdiction to reclaim and take what was unequivocally his sovereign's property, which when known, no flag could be justified in retaining.

This, we say, will be the plea, if the particulars of the affair are, as some statements have represented. But we must be allowed to add, we cannot conceive that the dispute will turn on this point. We cannot imagine our government mean to take the ground, that we will ship the seamen of British cruisers when in our ports, and take them from the nation by the rights of our jurisdiction or a neutral flag. The principle which Mr. Jefferson would maintain, that our flag shall in all cases cover all who sail under it, is one which he may assert if he judge it sound policy or justice; we believe, as we said before, that the respective governments, are now at issue, on that point. But the favourite principle of Mr. Jefferson does not go to the openly shipping deserters from British cruisers in our ports, and in the face of remonstrance detaining them, on the presumption that our flag is inviolable. We do not hesitate to say that Congress will never advance nor sanction such a principle; and that if Mr. Jefferson has thus instructed our Commanders, he will not be supported in the measure, by the national Legislature.

We have thus endeavoured, to sketch without bluster or passion, without hazarding any rash crimination, such reflections as occur to us, from the very unsatisfactory accounts we have had of the transaction. If the statement in the National Intelligencer prove to be the whole truth, we trust there is spirit enough in this country to resent a barbarous aggression, and to that spirit we shall most fervently appeal.

QUEBEC, 23d July, 1807.

The popular clamour which has been raised in the United States, by the rencounter between the Leopard and Chesapeake, has no parallel in the annals of that Country; excepting in the time which immediately preceded the commencement of the revolutionary war. The Sovereign People has hastily given his decision; and his many headed Majesty is as absolute in that country as Emperor Bonaparte in France. It is to this, that is to be attributed the circumstance, that out of the multitude of newspapers published in the United States, scarcely one has dared to examine the question with impartiality. Not one of them has favoured us with the correspondence on the subject of the Deserters from the British ships of war, nor the letters which passed between the Commanders of the Leopard and Chesapeake. Yet, on the consideration of the partial documents and statements which they contain, it becomes evident that the American Government, or its officers, are, at least, as much to blame, as the British Commanders or their Government; supposing them to have acted upon its instructions. The claim of Great Britain to lay hold of her Seamen wherever they can be found at sea, was well known in America; it is still an object of discussion between the two Governments, and the constant and long established practice of British ships of war in taking British seamen from under the protection of the American flag is equally notorious. Under these circumstances, how could the American Government, or its officers, receive men on board their ships of war, whom they knew to be deserters, without knowingly endangering the peace of the two countries, and subjecting themselves to what has happened? We certainly would have preferred a decision of the question relative to the imprisonment of British seamen under the American flag, by negotiation between the two governments; but if the American Government courted the other kind of decision; if, during the existence of the negotiations, it chused to go the length of receiving deserters from our ships, under the eye of their Commanders, and afterwards of sending them to sea in one of their own ships of war, in defiance of the well known claims and practice of the British Navy, we are certain that every British subject, however he may regret a proceeding tending to irritate two nations against each other who have no interest to be at enmity, will be willing to abide by the result of what has happened, whatever it may be. It will remain for the people of the United States to decide, whether they will go to war, not in defence of national honour as the newspapers pretend, but for the privilege of harbouring Deserters from the British Navy on board of their ships at sea. It is said indeed, but without any proof, that the deserters were native American seamen; but, even in that case, it was equally an act of defiance, and fully as imprudent as in the former instance, to send them to sea without first being certain that the British Commanders were satisfied of the fact.

We are far from blaming the warmth which the people of America have shewn on this occasion, in the defence of what we have no doubt they considered as national honour. We wish that all nations, and at all times, were feelingly alive to this principle, and more particularly, that they were always prepared with the means to defend it. But we ask those who are serious on this head, what they would have thought of British National honour, if, under the circumstances we have stated, and which we believe are supported by the accounts which have reached us, an Officer of the British navy had refused the decision of a question of force offered to him on the high seas, by the American Government, or any other Government on earth?

As to the right of Great Britain to impress its own seamen on board of American vessels, it has been acknowledged in fact, by the American Government itself, by suffering it to be exercised for so many years without resistance. But is there any right more clear than that of every independent community to avail itself in its defence of the service of every class of its subjects; of those who have been raised and fostered under its protection? And shall we be told that any nation has the right of inveigling these subjects from their country, and protecting them from the performance of this duty on the high seas? a place common to all, where searches are already permitted, and where the independence of no nation can be endangered by such searches. We confess the searching of ships of war is humiliating, as it intimates a want of good faith in the Government to whom the ship searched belongs; good faith would render a search unnecessary. But no Government, far less the American, on account of the similarity in the appearance and language of the two nations, can answer on this head, for its merchant ships. They must be searched, a well in this case as in cases of counterband of war.

The Newspaper writers of America may insist that their vessels on the ocean shall be considered as part of their territory; but we can assure them that to carry this point will require something stronger than their arguments, something more efficacious than Newspaper abuse. We are confident, however, that the good sense of the people of America, when they have had time for reflection, will not suffer things to come to this length. We are sure there is not a nation on earth, which withes them less harm than Great Britain. 'I was the last to acknowledge the independence of America, so I will be the last to suffer it to be violat'd' are the expressions attributed to the august head of the British Empire on a solemn occasion. The last part of these expressions are in unison with the feelings of every British subject; but the good people of America must not be led away by unjust and foolish theories to cramp the exertions of Great Britain in a struggle for the preservation of her own independence, which principally depends on the service of her seamen.

The American papers by yesterday's mail are not of a later date than those received last week by private conveyance; but Boston papers to the 13th instant, have been received at Montreal. As was to be expected various rumours were in circulation relating to the conduct which the American Government would pursue in consequence of the late affair; but nothing certain was known further than the President's Proclamation. The truth is, that whatever may be said in the moment of the ebullitions of passion, the people of America well know that a war with Great Britain would only produce distress in their country, without the most distant probability of obtaining the point at issue. On the other side Great Britain has nothing

parti a agi sans l'autorité de son gouvernement, nous sommes d'avis que les plus sérieuses conséquences sont finies. Il sera fait une satisfaction convenable pour l'outrage individuel. Mais en considérant bien des circonstances qui ont eu lieu, nous craignons qu'il n'y ait à peine lieu de concevoir une semblable espérance. Sans vouloir dire que nos conclusions sont correctes, nous présentons à nos lecteurs celles qui nous paroissent les plus naturelles.

Il est très bien connu que Mr. Jefferson a été depuis long tems un partisan du principe que notre pavillon devoit être en sûreté pour toute personne à bord de nos vaisseaux, américains, étrangers et même les déserteurs des vaisseaux de guerre. On croit fermement qu'il donna une instruction à ses ministres à Londres de faire insérer dans le traité un article à cet effet. On fait très bien que le Gouvernement Anglois avoit réclamé un droit à ses propres sujets, excepté dans la juridiction d'une puissance étrangère. Nous croyons qu'un vaisseau de guerre a toujours été reconnu comme une exception au droit d'examen. Mr. Adams le regardoit ainsi, et la règle de sa conduite pour les commandants américains des vaisseaux armés avoit toujours été respectée. Il est bien connu que nos ministres ne purent effectuer une concession générale de l'objet en question, et qu'ils envoyèrent le traité sans cela; et que ce fut donné comme une objection essentielle lorsqu'il fut rejeté. Nous sommes donc portés à croire que dans la malheureuse affaire qui a dernièrement eu lieu aucuns des individus intéressés n'ont pris sur eux de responsabilité. Que le capitaine du Leopard a commencé une conduite qui sera poursuivie, quoique probablement on n'ait pas envisagé les circonstances particulières de ce cas; et que le chef d'escadre Barron a aussi eu l'autorité du gouvernement pour la part qu'il a soutenue. Nous sommes donc en issue, quant au principe, et si la chose est telle, le pouvoir doit déterminer la dispute.

Mais est-il possible que les Anglois réclameront le droit de visiter nos vaisseaux de guerre? Nous nous flattons que non. On ne peut certainement jamais y consentir, tant que nous aurons des prétentions à la Souveraineté. Comment l'allait du Leopard résultera-t-il du principe que les Anglois réclament? Il est probable qu'on dira ceci. Le Capitaine du Leopard n'a point demandé le privilège de visiter le Chesapeake pour chercher des étrangers. Il dira que quatre hommes étoient déserterés du Melampus, et qu'on les favoit à bord du Chesapeake. Que tandis qu'ils étoient à terre, et dans la juridiction des Etats Unis, le Chef d'escadre Barron fut instruit du fait, et malgré tout garda ses hommes. Que le Capitaine Barron allant en mer n'a pas créé un droit qu'il n'avoit pas à terre. Que s'il eut rencontré le Chesapeake en mer, il n'auroit jamais supposé qu'il avoit à bord la propriété de la nation Angloise, et ne se seroit pas cru justifié, à en faire la demande; mais que le fait avoit été constaté à terre, et que la propriété étoit détenue. Qu'il avoit profité du privilège d'une juridiction commune pour réclamer et prendre ce qui étoit inconfortablement la propriété de son Souverain, laquelle étant connue, aucun pavillon ne pouvoit être justifié à la détenir.

Nous disons que telles seront les excuses, si les particularités de l'affaire sont comme quelques récits les ont représentés. Mais on doit nous permettre d'ajouter que nous ne croyons pas que la dispute tourne sur ce point. Nous ne pouvons pas nous imaginer que notre gouvernement ait dessein d'établir pour principe que nous prendrons les matelots des croiseurs Anglois lorsqu'ils seront dans nos ports, et les otteront à la nation par les droits de notre juridiction ou d'un pavillon neutre. Le principe que Mr. Jefferson voudroit maintenir, que notre pavillon protégera dans tous les cas tous ceux qui voudront s'y mettre à l'abri, est un principe qu'il peut avancer, s'il le juge comme de saine politique ou de justice; nous croyons comme nous avons déjà dit, que les gouvernements respectifs sont en issue sur ce point. Mais le principe favori de Mr. Jefferson ne va pas à recevoir ouvertement à bord les déserteurs des croiseurs Britanniques dans nos ports, et à les détenir malgré toute remontrance, sous le prétexte que notre pavillon est inviolable. Nous n'hésitons point de dire que le Congrès n'avancera jamais ni ne sanctionnera un pareil principe; et que si Mr. Jefferson a donné de pareilles instructions à nos commandants, il ne sera point secondé dans cette mesure par la Législature nationale.

Nous nous sommes efforcés de tracer de cette manière, sans emportement ni passion, sans hazarder aucune accusation inconfidérée, les réflexions qui nous sont venues, d'après les détails peu satisfaisants que nous avons eus de la transaction. Si le récit dans le National Intelligencer se trouve être toute la vérité, nous nous flattons qu'il y a assez de zèle dans ce pays pour ressentir une aggression barbare, et c'est à ce zèle que nous appellerons avec le plus de ferveur.

QUEBEC, 23 juillet, 1807.

La clameur publique qui s'est élevée dans les Etats Unis, au sujet de la rencontre du Leopard avec le Chesapeake, n'a aucun parallèle dans les annales de ce pays; si on en excepte les tems qui précéderent immédiatement le commencement de la guerre révolutionnaire. Le peuple souverain a donné avec emportement sa décision; et sa Majesté à mille têtes est aussi absolue dans ce pays que l'Empereur Bonaparte en France. C'est à ceci qu'on doit attribuer la circonstance que, sur la multitude de papiers nouvelles publiés dans les Etats-Unis, à peine s'en est-il trouvé un qui ait osé examiner la question avec impartialité. Il n'y en a pas un qui nous ait favorisés de la correspondance au sujet des déserteurs des vaisseaux de guerre Anglois, ni des lettres qui ont eu lieu entre les Commandants du Leopard et du Chesapeake. Cependant, en considérant les documents et relations partiaux qu'ils contiennent, il devient évident que le Gouvernement Américain, ou ses officiers, est pour le moins autant en faute, que les Commandants Britanniques ou leur Gouvernement; en supposant qu'ils auroient agi d'après ses instructions. Les prétentions du Gouvernement Britannique de se saisir de ses matelots par tout où il peut les trouver en mer, étoient très bien connues en Amérique; c'est encore un objet de discussion entre les deux Gouvernements, et la pratique constante depuis longtems établie des vaisseaux de guerre Britanniques de prendre les matelots Anglois, lorsqu'ils sont sous la protection du pavillon Américain, est également notoire. Sous de pareilles circonstances, comment le gouvernement Américain, ou ses officiers, pouvoient-ils recevoir à bord de leurs vaisseaux de guerre, des hommes qu'ils connoissoient être déserteurs, sans exposer au danger, avec connoissance de cause, la paix des deux pays, et s'assujettir, à ce qui est arrivé? Nous aurions certainement préféré une décision de la question touchant la presse des matelots Britanniques sous le pavillon Américain, par négociation entre les deux gouvernements; mais si le gouvernement Américain cherchoit l'autre espèce de décision; si, durant l'existence des négociations, il a préféré d'aller jusqu'au point de recevoir des déserteurs de nos vaisseaux, sous l'œil de leurs commandants, et ensuite de les envoyer en mer dans un de leurs propres vaisseaux de guerre, malgré les prétentions très bien connues et la pratique de la marine Britannique, nous sommes certains que tout sujet Britannique, quelques soient ses regrets de voir des procédés tendants à irriter, l'une contre l'autre, deux nations qui n'ont aucun intérêt d'être ennemies, consentira à subir les conséquences de ce qui est arrivé, quelles qu'elles soient. Il restera au peuple des Etats Unis à décider, s'il ira en guerre, non pour la défense de l'honneur national comme le prétendent les papiers nouvelles; mais pour le privilège de donner refuge aux déserteurs ou autres matelots Britanniques à bord de leurs vaisseaux en mer. A la vérité, il est dit, mais sans aucune preuve, que les déserteurs étoient des matelots natifs de l'Amérique; mais même en ce cas, c'étoit également un acte de défi, et tout aussi imprudent que dans le premier cas, de les envoyer en mer sans être premièrement certains que les commandants Britanniques étoient satisfaits sur ce point.

Nous sommes loin de blâmer la chaleur que le peuple des Etats Unis a montrée dans cette occasion, pour la défense de ce qu'il regarde, comme l'honneur national; Nous désirons que toutes les nations, et dans tous les tems, fussent toujours vivement sensibles à ce principe, et particulièrement qu'elles fussent toujours préparées avec des moyens de le défendre. Mais nous demandons, à ceux qui sont sérieux sur ce sujet, ce qu'ils auroient pensé de l'honneur national Britannique, si, sous des circonstances comme celles que nous avons citées, et que nous croyons appuyées par les avis qui nous sont parvenus, un officier de la marine Britannique eut refusé la décision d'une question de force qui lui auroit été offerte en pleine mer, par le Gouvernement Américain, ou par tout autre Gouvernement du monde?

Quant au droit de la grande Bretagne de presser les propres matelots à bord des vaisseaux Américains, il a été reconnu dans le fait par le Gouvernement Américain même, en le laissant exercer depuis tant d'années sans résistance. Mais il y a-t-il de droit plus clair que celui de toute société indépendante d'employer à sa défense les services de toutes les classes de ses sujets; de ceux qui ont été élevés et nourris sous sa protection? Et nous dirons qu'une autre nation a le droit de soustraire ces sujets à leur pays, et de les protéger contre l'exécution de ce devoir en pleine mer? un lieu commun à tous, où les vices sont déjà permis, et où l'indépendance d'aucune nation ne peut-être mise en danger par de semblables visites. Nous avouons que la visite des vaisseaux de guerre est humiliante, en ce qu'elle annonce un manque de bonne foi dans le Gouvernement auquel le vaisseau visité appartient; parceque la bonne foi rend la visite inutile. Mais aucun Gouvernement Américain, rapport à la similitude dans l'apparence et le langage des deux nations, ne peut répondre sur ce point pour les vaisseaux marchands. Ils doivent être visités, aussi bien dans ce cas que dans le cas de contrebande de guerre.

to gain by a war with America, excepting the ruin of a trade which ultimately centers with her, can be called gain. Were there any rivalry of power between the two countries this might still be an object; but that does not exist. It would be a strange war which would have no national object but the pleasure of doing one another harm.

By accounts from Amsterdam of the 26th May, received at Baltimore, it is probable that no action of any consequence had taken place on the Continent up to the middle of that month.

We recommend the french article in the last page to the attention of our readers.

BY AUCTION

Will be sold at the Subscribers Auction Room (in the house at present occupied by Mr. Henry Black) on Saturday the 25th inst. at 2 o'clock precisely.

TWENTY-FIVE puns. old Jamaica spirits, 4 pipes strong Cogniac Brandy, 3 pipes L. P. Madeira imported last year in the Medway, with a quantity of Irish linens, Checks, Nankeens, Dimities, shawls &c. &c.

W.M. HENDERSON & Co.
Auctrs. & Brokers.

Quebec 23d. July 1807.

BY AUCTION

Will be sold, on Friday the 31st. Instant, at William Burn's Auction Room.

ELEVEN puncheons & 3 Hogheads very strong Jamaica spirits, 20 Barrels Muscovado Sugar of an uncommon good Quality, 38 pieces very fine Irish Linen, 40 doz. Men's Calf Shoes, 150 Camp Ovens, 10 doz. Cordovan Boot Legs, 2 quarter Barrels Gunpowder, 15 dozen women's slippers, 8 Casks superfine Bottled Mustard, 25 pieces fine French Cambric, 13 Kegs Scotch Herrings, a few Hides Leather, Cottons, Ribbons, Laces, woollens &c. &c.

Sale to begin at one o'clock.

Quebec, 22 July, 1807.



FOR SALE if APPLIED for IMMEDIATELY, The **NEW BRIG** Launched from the stocks Tuesday and now lying at Mr. Alex. Munn's wharf; she is a staunch burthened vessel, about 225 tons measurement, has been on the stocks ten months, built entirely of Oak, well bound, and of superior workmanship: the name is **EIGHTEEN HUNDRED GUINEAS**, for the Hull complete, with masts and spars, three boats and Cabin, finished in a neat manner. The rigging was imported from a respectable house in London, is of the best quality, & will be delivered at costs and charges, with expence for fitting.

CONDITIONS one third down, do in 3 months, do in 6 months; and approved bills on London for the rigging.

If not disposed of the present week. She will be dispatched for Europe, apply to the subscriber agent for said vessel **BENJ. HAGAR.**

Quebec, 23d. July. 1807.

FOR CHARTER TO ST. VINCENT.



THE Ship COMMERCE Robert Jarret master of 165 Tons per Register, for terms & other particulars apply to **BLACKWOOD PATERSON & Co.**

Quebec, 22d. July, 1807

FRENCH PRIZE GOODS.

RECEIVED by the **ARCADIE** from HALIFAX, and for sale at the shop No 5 St Peter Street, Vinegar of the Four Robbers, Red Vulnerary Water, Rob Antisiphillistique with directions; French West India Liqueurs. — At the same place may be Had: **HAMS** of the best quality.

Quebec 22d July 1807.

DISSOLUTION OF PARTNERSHIP.

THE Upholsterer Business carried on in the name of **WILLIAM HENDERSON**, will dissolve by mutual consent upon the 19th Sept. next; it is therefore requested that those indebted to the concern will make payment, as all debts outstanding at that period will be put into the hands of an Attorney to be sued for.

Those to whom the concern is indebted will please deliver in their accounts at the warehouse No 1, Sault ou Matelot street.

JAMES BLACK
W.M. HENDERSON

Quebec 22d. July. 1807.

DISTRICT OF QUEBEC } **BY** virtue of a writ of *Venditioni Exponas*, issued out of his Majesty's Court of King's Bench holding civil pleas, in and for the District of Quebec aforesaid, at the suit of Nicolas Julien, to me directed, commanding me, after the formalities required by Law, to proceed to the sale of the immoveable property hereafter described, that is to say:

1. A lot situate in the Fief St. Roch, of seventy eight feet in front by twenty five feet in depth, bounded in front to the south by St. Francois street, and in the rear to the land of the late William Grant, to the north east by St. Roch street, and on the other side to the south west by the land of the said late William Grant with a house built one half of wood, and half of stone, and a small hangard thereon erected.

2. A lot of fifty feet in front by sixty in depth, bounded in front by St. Roch's street, and in the rear by the land of Jean Baptiste Leroux, dit Cardinal, on one side to the south, by St. Joseph street, and on the other side to the north, by the lands of Charles Murette, dit Lepine, and Joseph Godbou, with a stone house thereon erected, occupying the whole front of the said emplacement, and a bake house behind the same; which said immoveable property was heretofore seized & taken in execution by me, as belonging to **ANTOINE VALLE** & **MARIE LOUISE LEPAGE**, his wife, by virtue of a writ of execution bearing date the twentieth October last. Now I do hereby give notice that the above mentioned emplacements & buildings thereon erected will be separately sold and adjudged to highest bidder, at the Court House in the City of Quebec, **TUESDAY** the **EIGHTEENTH** day of **AUGUST** next, at eleven o'clock in the forenoon at which time & place the Conditions of sale will be made known.

JAS: SHEPHERD, Sheriff.

Quebec, 22d July, 1807

Les écrivains des papiers nouvelles de l'Amérique peuvent insister sur ce que leurs vaisseaux en mer, soient regardées comme partie de leur territoire; mais nous pouvons les assurer que pour emporter ce point, il faudra quelque chose de plus fort que leurs arguments, quelque chose de plus efficace que les injures des papier-nouvelles. Nous nous fions que le bon sens du peuple de l'Amérique, après qu'il aura eu le tems de la réflexion, ne laissera pas aller les choses jusqu'à ce point. Nous sommes assurés qu'il n'y a pas une nation sur la terre qui lui souhaite moins de mal que la Grande Bretagne, "je fus le dernier à reconnoître l'indépendance de l'Amérique, de même Je serai le dernier à souffrir qu'elle soit violée," sont les expressions attribuées à l'auguste chef de l'Empire Britannique, dans une occasion solennelle. Nous sommes certains que les dernières parties de ces expressions sont d'accord avec les sentiments de tout sujet Britannique; mais le bon peuple de l'Amérique ne doit point se laisser conduire par des théories injustes et extravagantes au point de diminuer les moyens de la Grande Bretagne dans les efforts qu'elle fait pour la préservation de sa propre indépendance, qui dépend particulièrement du service de ses matelots.

Les papiers Américains par la malle d'hier ne sont pas de date plus récente que ceux reçus la semaine dernière par une occasion privée; mais on a reçu à Montréal des papiers de Boston jusqu'au 13 de ce mois. Il y avoit, comme on devoit s'attendre, plusieurs rumeurs en circulation touchant la conduite que le Gouvernement Américain pourroit en conséquence de la dernière affaire; mais rien de certain n'étoit connu outre la proclamation du Président. La vérité est que quelque chose qu'on puisse dire dans le moment du transport de la colère, le peuple de l'Amérique fait bien qu'une guerre avec la Grande Bretagne ne seroit que produire la détresse dans leur pays, sans la moindre probabilité d'emporter le point en question. D'un autre côté la Grande Bretagne n'a rien à gagner par une guerre avec l'Amérique, à moins que la ruine d'un commerce qui finalement est concentré chez elle, ne soit appellé un gain. S'il y avoit quelque rivalité de pouvoir entre les deux nations, ce pourroit être encore un objet; mais ce n'est pas le cas: Ce seroit une guerre étrange qui n'auroit aucun objet national, si ce n'est le plaisir de se faire du mal l'un à l'autre.

Par des avis d'Amsterdam du 26 Mai reçus à Baltimore, il est probable qu'il n'y avoit eu aucune action de conséquence sur le continent jusqu'au milieu de ce mois.

PORT OF QUEBEC.—ARRIVED.

- July 20. Brig Harmony, —Peel, from St. John's N. F. 26 days passage.
- Schooner Prévoyante, Pierre Godreau, from Magdeleine Islands, 19 days passage, addressed to the master, cargo plaster of Paris.
- 21. Ship Commerce, Robt. Jarret, from Bristol, sailed 2d May from Ilfracomb, addressed to Messrs. Blackwood, Patterson & Co. cargo Dry Goods, Hardware &c.
- 23. Ship Countess of Bute, Peter MacKellar, master, from St. John's Newfoundland; 16 days passage, addressed to order, cargo Salt.
- Schooner Beaver, Louis Sivrac, master, from the North Shore, eight days passage, addressed to Angus Shaw, Esquire, cargo Furs. Passen. er Mr. McDougall.

FOR SALE at this OFFICE.

HOWARD'S ENCYCLOPEDIA in 226 Nos. for Cost and charges £7. Sterling.

PERRY

A few Hampers rich bottled PERRY for sale by **JOHN STEWART.**

Quebec 22d. July 1807

PAR ENCAN SERA VENDU,

A la Chambre d'Encan des Souffignés, (dans la maison occupée présentement par Mr. Henry Black) Samedi le 25e du courant, précisément à 2 heures.

VINGT-cinq tonnes de vieil esprit de la Jamaïque, 5 pipes d'eau-de-vie de Cogniac très fort; 3 pipes de vin de Madère, P. L. importé l'année dernière dans le Medway; Aussi une quantité de toiles d'Irlande, cotons rayé, nanquins, basins, shawls, &c. &c.

W.M. HENDERSON & Co.

RNC. & COURT.

Québec, 23e Juillet, 1807.

A VENDRE PAR ENCAN

Vendredi, le 31 de ce mois, à la Chambre d'encan de William Burns.

ONZE tonnes et 3 barriques d'Esprit de la Jamaïque très fort; 20 quarts de cassonade d'une qualité peu ordinaire; 38 pièces de toile d'Irlande très fine; 40 douz. de souliers fins pour hommes; 150 fourneaux de camp; 10 douz. jambes de bottes de Cordovan; 2 quarts de barrils de poudre à tirer; 15 douz. de pantouffles pour femmes; 8 futailles de moutarde superfine en bouteilles; 25 pièces de baptiste fine Française; 13 barrils de Harrangs d'Ecosse; quelques côtés de cuir; des cotons, rubans, dentelles, lainages &c. &c.

La vente commencera à une heure.

Quebec, 22e. Juillet, 1807.

MARCHANDISES FRANCOISES DE PRISE.

RECU par l'Acadie d'Halifax en addition aux effets qui se vendent au magasin Rue St. Pierre No. 5, du vinaigre des quatre volcurs, de l'eau vulnéraire rouge, du Rob Antisiphillistique avec directions, des liqueurs des Isles &c. &c.

On peut se procurer au même endroit des Jambons de la meilleure qualité.

Quebec, 22 Juillet, 1807.

DISTRICT DE QUEBEC. } **EN** vertu d'un Ordre de *Venditioni exponas* emané de la Cour du Banc du Roi de sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le dit District de Québec, à la poursuite de Nicolas Julien; à moi adressé, m'enjoignant après les formalités et requisition de la Loi, de procéder à la vente des immeubles ci-après désignés, savoir:

1°. Un emplacement situé dans le fief St. Roch de soixante et dix huit pieds de front sur vingt cinq pieds de profondeur, borné par devant au Sud par la rue St. François, et par derrière au terrain de feu William Grant, d'un côté au Nord Est par la rue St. Roch, et de l'autre côté au Sud-Ouest par le terrain du feu William Grant, avec une Maison moitié en bois, moitié en pierres et un petit hangard dessus construits.

2°. Un emplacement de cinquante pieds de front sur soixante pieds de profondeur, borné par devant par la rue St. Roch, et par derrière par le terrain de Jean Baptiste Leroux dit Cardinal; d'un côté au Sud par la rue St. Joseph, et de l'autre côté au Nord par les terrains de Charles Murette dit Lepine et Joseph Godbou, avec une Maison en pierres construite sur tout le front du dit emplacement et un fourni derrière d'icelle, lesquels dits biens immeubles furent ci-devant par moi saisis et pris en execution comme appartenant à **ANTOINE VALLE** et **MARIE LOUISE LEPAGE** son épouse, en vertu d'un ordre d'execution en date du 20 Octobre dernier. Or je donne avis par le present que les dits emplacements et bâtimens dessus construits seront vendus et adjugés séparément au plus haut enchérisseur à la Chambre d'Audience dans la Cité de Québec, **Mardi le DIX-HUITIEME JOUR D'AOUT** prochain, à onze heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

Québec, 23 Juillet, 1807.

JA. SHEPHERD, Sheriff.

L'Analyse suivante des opérations de Bonaparte en Pologne est tirée d'une brochure publiée récemment à Londres et attribuée au Gén. Dumourier. Elle est intitulée : JUDGEMENT SUR BONAPARTE, ADRESSE PAR UN MILITAIRE A LA NATION FRANÇOISE ET A L'EUROPE.

Opérations de Bonaparte en Pologne.

Il vouloit décider du sort de la Russie dans une bataille générale. Mais s'il eût réussi que fût-il devenu ? Il avoit encore 200 lieues à faire dans une saison rigoureuse, de grands fleuves à traverser, dont on lui auroit disputé le passage, de nouvelles armées à combattre. C'eût été la marche d'Alexandre dans l'Inde, son armée eût refusé de marcher en avant comme celle du conquérant Grec, et l'eût forcé de revenir au moins sur la Vistule.

Ainsi cette branche de son plan, aussi mal combinée que les quatre autres, dépendant politiquement et militairement de leur succès, prouve que tout ce qui sort de cette tête fumeuse est mal arrangé, gigantesque, ex-gérée, et sent plus l'aventurier heureux, comptant sur sa fortune, que le grand général et l'habile politique.

Examinons à présent les fautes qu'il a faites dans la conduite de cette guerre comme général. 1^o. Il a quitté les bords de l'Oder avec la précipitation la plus imprudente, laissant derrière lui toutes les places de la Silésie entre les mains des Prussiens, et commettant la soumission de cette province aux médiocres troupes de ses alliés Allemands, dans le temps même que ses cruelles exactions désespéroient les Hessois, les Saxons, et faisoient lever un germe d'insurrection, qui lui seroit devenu funeste sur-le-champ, si l'Autriche lui eût présenté un fort appui en se déclarant, et faisant déboucher son armée entre le Mein et l'Elbe. Cette simple marche eût mis toute l'Allemagne en feu, eût dissout la ligue du Rhin, et eût fait rentrer le Roi de Prusse dans ses états escorté de cent mille Russes.

2. Son armée, après une campagne aussi rapide dans l'arrière saison, après des marches aussi fatigantes, aussi longues pour poursuivre les différents corps échappés à la déroute d'Yena, après la perte en tués, blessés, malades, qui lui avoient coûté cette grande victoire et les combats partiels qui avoient achevé l'anéantissement de cette puissance militaire, cette armée avoit besoin d'armes, de réorganisation même, pour réparer les désordres qui avoient nécessairement introduit des victoires aussi brusques, aussi hors de l'ordre naturel de la conduite d'une guerre régulière. Tout autre général, tout autre conquérant auroit donné à ce repos nécessaire, au rétablissement de l'ordre dans son armée, à un arrangement solide pour l'Allemagne affermi, aux négociations avec l'Autriche, avec le Roi de Prusse, avec la Russie même et avec l'Angleterre, tout le temps de l'hiver. Par cette conduite prudente, il auroit assuré ses derrières par la soumission de la Silésie, de Dantzig, de Colberg, et surtout de Stralsund, qui deviendra bientôt un de ses principaux dangers.

Il seroit entré en campagne au printemps à la tête d'une armée fraîche et puissante, renforcée de cent mille Allemands, et sa première marche n'eût été qu'un triomphe au moins jusqu'à la Vistule. En supposant que les Russes eussent profité de ce repos pour dévaster toute la contrée entre l'Oder et la Vistule, il eût ramassé sur l'Oder des magasins dont il se fût fait suivre, ayant à sa disposition tous les chariots et les chevaux de l'Allemagne entière. Ainsi il eût établi facilement ses magasins par échelons et n'eût jamais pu être arrêté par la disette.

Aors il eût été chercher son ennemi au-delà de la Vistule, pendant que les Turcs auroient eu le temps d'assembler leur armée, qu'on peut être tout au plus qu'en Avril ou en Mai, pour menacer le flanc gauche des Russes; alors les Polonois préparés par des agitateurs pendant l'hiver, pourvus par lui d'armes et d'habits, qu'il auroit fait suivre avec les magasins, se seroient levés sous la protection de son armée triomphante, non pas intempestivement, et tournoient et partiellement comme ils l'ont fait, mais par un mouvement régulier et national.

Alors ou l'ennemi se seroit retiré devant lui, en ce cas toute la Pologne eût été soulevée, une forte armée de cette nation régénérée, avec un corps François, se fût portée sur Moscou, une autre se fût jetée sur l'Ukraine, pour donner la main aux Turcs, dont la diversion fût devenue terrible.

Où l'ennemi auroit voulu, comme le Roi de Prusse, soumettre son sort au hasard d'une bataille; en ce cas il eût été maître du choix de terrain, de l'époque, et probablement avec une armée plus nombreuse que celle des Russes, avec des divisions bien établies, avec des magasins placés à sa voion, toutes les chances eussent été en sa faveur; ou enfin l'Empereur de Russie se fût décidé à faire la paix. En ce cas il en eût dicté les conditions, et toute l'Europe eût été un feu.

Cette marche étoit trop régulière, trop calculée pour entrer dans la pensée du fureux Bonaparte. Son âme haïneuse et ignoble avoit pour objet d'anéantir très-prompement la noble et intéressante Reine de Prusse, qu'il avoit la bassesse d'insulter continuellement dans ses bulletins et ses propos de caporal. Il vouloit, disoit-il, lui enlever sa dernière chemise. Tel est l'homme auquel que l'Europe paroît encore respect.

C'est cette vile vengeance qui a précipité ses mouvements. Sans faire la moindre réflexion sur la dureté et l'inséance du climat, sur la pauvreté du pays qu'il falloit traverser, sur les mauvais chemins, les lacs, les forêts, qui suffisoient seuls pour arrêter sa marche, sur l'énorme fatigue et les dangers de toute espèce qui avoient épuisé une armée à laquelle un repos et de bons quartiers d'hiver étoient nécessaires pour réparer ses pertes, sans consulter la prudence et l'humanité, il s'est avancé comme un fou en Pologne.

FRENCH ARMY.—Every one knows how much the French armies have been augmented for some time back. It may be interesting to compare those of the present times with those of former periods.

From 1600 to 1609, the land forces of Henry IV. consisted only of 2637 men, cavalry, 4100 infantry, and about 3000 old soldiers in garrison, the whole amounting to 9737 men. He however augmented this army shortly afterwards; at the time of his death it consisted of 50,000 men.

Louis XIII began to augment his army yearly in 1620. In 1635, he had 5 armies on foot, which amounted to nearly 100,000 men; 18,000 of which were cavalry.

Louis XIV. kept on foot, after the peace of the Pyrenees 125,000 men. In 1668 he had an army of 131,000 men; in 1672 he augmented it to 176,000. In the war of the Spanish succession, he had in the field 390,000 men. This number was reduced after his death, at the Peace, to 133,000.

Under Louis XV. the strength of the army in 1732, was 170,000. It was augmented soon after, to 205,000. During the war of 1741, France had on foot, 400,000 men. After the peace of 1762, she kept up an army of 159,000; in which there were 27,000 cavalry.

During the reign of Louis XVI. the army was augmented from 128,000, to 147,000 men. At the breaking out of the revolution the whole army did not exceed 155,000 men.

In the revolutionary wars, the French army in 1790, consisted only of 123,984 men; in 1791; 146,000; In the beginning of 1792, it amounted only to 138,000 and at the end of the same year, 220,000. In the beginning of 1793, the army consisted of 225,000 men; at the close of the same year, 628,670. At the beginning of 1794, the number was 690,132; at the end of the year 732,474. In 1795, the effective strength of the army was 594,227 men; in 1796, 422,502; in 1797, 396,016; in 1798, 294,493; in 1799, 469,665; in 1800, 414,732; in 1801, 399,715; in 1802, 340,518; and in 1804, it consisted of 414,012 fighting men. (The whole of the land forces of France at the present moment, is estimated at 600,000 men.)

FOR SALE

At the Subscribers stores;
120 puns. Jamaica Spirits, just landed from the Friends Captain Robson and the Douglas Capt. Seally direct from the Island,
50 pieces French Brandy
A few pipes Port Wine
do. London particular & cargo Teneriffe.
Port Wine in Bottles of prime quality.
A quantity superfine and fine flour, Wheat & Oats, Oak and pine timber, &c. &c. ALSO
50 Chests of Singlo & Hylon skin tea.
Quebec 15 July 1807. JOHN MURE & Co.

Arrivé sans obstacle à Varsovie, la seule précaution qu'il ait prise avec méthode et conformément aux règles de l'art, a été de faire un camp retranché pour établir une tête-de-pont à Praga. Mais entraîné par sa fougue, il s'est pas arrêté à cette disposition vraiment militaire, qui le mettoit à portée de réparer toutes les premières imprudences.

Les Prussiens et les Russes lui avoient abandonné Thorn, qui paroissoit le pivot de leur défense. Ils occupoient à la vérité Graudentz, mais ils avoient négligé Marenwerder et Elbing, ainsi Dantzig restoit isolé et sans communication, les Prussiens n'étant pas portés en échecons pour soutenir cette place, qui d'ailleurs située sur la rive gauche de la Vistule, couverte uniquement par des fortifications de campagne élevées à la hâte, ou auroit été enlevée d'un coup de main, ou n'auroit coûté qu'un léger siège.

Il semble donc que Bonaparte auroit dû, vu la rigueur de la saison, le manque de subsistances en avant de lui, prendre dès lors ses quartiers d'hiver, en concentrant son armée entre Varsovie et Posen, et soumettant avec son aile gauche Dantzig, pour être maître de toute la Vistule depuis Czerek jusqu'à la mer, pendant que des corps séparés auroient soumis derrière lui les places de la Silésie, Colberg et Stralsund.

Mais ces dispositions prudentes rentroient trop dans un ordre méthodique, dont il s'étoit écarté dès le début de la campagne d'hiver, pour y revenir. Il voyoit devant lui cette armée Russe qu'il avoit battue à Austerlitz, et qu'il croyoit fermement devoir toujours battre. Cette armée s'étoit retranchée à Pultusk, d'où sa droite communiquoit avec les faibles restes de l'armée Prussienne couvrant Konigsberg où étoit la Reine de Prusse, que la rage de Bonaparte poursuivait sans relâche.

Alors il a passé le Bug et la Naréw pour aller attaquer les Russes à Pultusk. Il a couvert de lignes et de têtes-de-ponts ces deux rivières. C'étoit au moins un travail inutile. S'il gagnaient une bataille décisive, ces lignes devenoient superflues. S'il étoit battu complètement, c'étoit une retraite dange euse. Les Russes n'auroient pas même eu la peine de les attaquer; faisant passer un gros corps au dessous de Varsovie, ils l'auroient forcé de les abandonner pour venir se replacer au moins derrière la Warta et peut-être derrière l'Oder, suivant le plus ou moins d'audace et de vigueur que les Généraux Russes auroient mis dans la poursuite de leurs avantages.

La bataille de Pultusk, que par un malentendu le brave Gén. Bennigsen a soutenue avec sa seule division contre l'armée tout entière du vainqueur d'Austerlitz, a été très-glorieuse pour les Russes, très-contestée, très-sanglante et très-indécise. Le Gén. Bennigsen s'est retiré avec beaucoup d'ordre, et emportant l'honneur de la journée, qui n'a procuré aucun avantage au prétendu vainqueur, dont les bulletins mensongers, composés par l'Etat-Major de Bonaparte pour tromper la France, et faciliter la conscription, ont peints les Russes fuyant en déroute jusqu'à Grodno au-delà du Niémen.

Le résultat nécessaire de cette prétendue victoire étoit de marcher sur Königsberg, pour aller encore parader dans une capitale et en vrai brigand la dépouiller comme Vienne, Dresden, Berlin, Cassel, et les villes anstiques. Les Généraux Bernadotte et Ney ont été chargés de cette expédition; mais le Gén. Bennigsen, récompensé de sa bonne conduite à Pultusk par le Commandant en Chef, renforcé considérablement de ces mêmes Russes qu'on d'avoit en pleine déroute, s'étoit rapproché de Königsberg, et est venu battre ces deux Généraux François à Moringhen. Alors autres bulletins mensongers, grande victoire, déroute complète des Russes.

Mais Bonaparte qui savoit la vérité, a jugé nécessaire de marcher en personne contre ce Général Russe, toujours battu, toujours en déroute dans les bulletins François. Le Gén. Bennigsen a fait devant son ennemi supérieur une retraite très-favable et très-ferme pendant plusieurs jours et s'est retiré dans sa forte position d'Eylau, où il a attendu la bataille qu'il a gagnée, et qui a coûté à Bonaparte ses meilleurs officiers et la fleur de ses soldats.

Les bulletins mensongers ont encore cherché à atténuer la gloire et les avantages des Russes. Mais pour en découvrir la fausseté, il ne faut qu'en considérer les résultats. Si la victoire de Bonaparte étoit si complète, si les Russes étoient fuyant dans toutes les directions et en pleine déroute, toute leur artillerie, leurs magasins perdus, des corps entiers coupés, nous aurions appris qu'il étoit entré dans Königsberg, dont il étoit si près, où il auroit trouvé les magasins suffisants pour son armée entière, et qu'il auroit au moins fait hiverner son aile gauche dans cette capitale et l'auroit cantonnée entre la Prusse et la Memel pour achever de détruire cette armée en déroute la couper d'avec la Lithuanie, et se mettre en état d'ouvrir la campagne au printemps sur la Memel et le Niémen.

Nous voyons au contraire que le 8, au soir, le champ de bataille est resté aux Russes, que le Gén. Bennigsen a daté son rapport officiel d'Eylau le 9, qu'il ne s'est retiré que le 10, derrière la Praga, pour se rapprocher de ses magasins et de ses renforts; que Bonaparte s'est avancé à Eylau, quand les Russes l'avoient évacué pour y parader, et dater le 16 d'Eylau, où il n'étoit déjà plus, une proclamation pleine d'exagération dans laquelle il annonce qu'il se retire dans ces anciens quartiers d'hiver. Voilà donc le fruit de cinq batailles gagnées en cinq jours, dans les quelles l'ennemi, toujours en déroute, a presque toujours attaqué, et a toujours résisté avec une valeur et une confiance que les bulletins ne peuvent s'empêcher de citer avec éloges!

ARME FRANÇOISE.—On sait combien les forces de terre de la France ont augmenté depuis quelque tems; mais il est intéressant de comparer celles d'aujourd'hui avec les anciennes.

Depuis l'an 1600 jusqu'en 1609; les forces de terre de Henri IV. ne consistoient qu'en 2637 hommes de cavalerie, 4100 d'infanterie, et environ 3000 vieux soldats qui étoient dans les garnisons, ce qui ne faisoit en tout que 9737 hommes. Le Roi augmenta peu après son armée, de manière qu'elle étoit à la mort de 50,000 hommes.

Le Roi Louis XIII. commença, en 1620, à augmenter tous les ans son armée. Il avoit, en 1635, cinq armées sur pied, qui faisoient à peu près 100,000 hommes, et dans laquelle on comptoit 18,000 hommes de cavalerie.

Louis XIV. conserva, après la paix des Pyrenées, 125,000 hommes sur pied. En l'an 1668, il avoit 131,000 hommes, et en 1672, il l'augmenta jusqu'à 176,000 hommes.—Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il eut en campagne une armée de 390,000 hommes, qui fut réduite, après sa mort et à la paix, à 133,000.

Sous le règne de Louis XV., la force de l'armée étoit, en 1732, de 170,000 hommes; elle fut bientôt augmentée et portée à 205,000 hommes.—Pendant la guerre de 1741, la France avoit 400,000 hommes.—Après la paix de 1762, elle conserva encore une armée de 159,000 hommes, dans laquelle on comptoit 27,000 hommes de cavalerie.

Pendant le règne de Louis XVI, l'armée fut portée de 128,000 à 147,000 hommes. A l'époque de la révolution, l'armée entière ne montoit qu'à 155,000 hommes.

Pendant les guerres de la Révolution, l'armée Française n'étoit encore en 1790, que de 123,984 hommes. Elle fut portée en 1791 à 146,000. Elle n'étoit au commencement de l'an 1792, que de 138,000, et à la fin de la même année, elle fut de 220,000. Elle étoit au commencement de 1793; de 225,000 hommes, et elle fut à la fin de la même année de 628,670. Au commencement de l'année 1794, elle étoit de 690,132 hommes, et à la fin de la même année de 732,474. En 1795, l'état effectif de l'armée étoit de 594,227 hommes; en l'an 1796, de 422,502; en l'an 1797, de 396,016; en l'an 1798, de 294,493; en l'an 1799, de 469,665; en l'an 1800, de 414,732; en l'an 1801, de 399,715; en l'an 1802, de 340,518; et en l'an 1804, de 414,012 combattans. (On estime toute la force de l'armée de terre d'aujourd'hui à 600,000 hommes.)

A VENDRE

AUX Magazins du Souffigné.
120 Tonnes d'Esprit de la Jamaïque, récemment débarqués du Friends, Capt. Robson, et le Douglas C. Scally, en droiture de l'île.
50 pieces d'eau-de-vie de France,
Quelques pipes de vin de Port,
do. de Teneriffe particulier de Londres et de cargaison.
Du vin de port en bouteilles de la première qualité.
Une quantité de fleur fine et superfine, du bled et de l'avoine, du bois de chêne et de pin, &c. &c. &c.
Aussi, 50 Caisses de thé de Singlo et Hyson Skin.
Quebec, 15. Juillet 1807. JOHN MURE & Co.